



Communiqué de Mme Ségolène Royal
Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Paris, le 15 octobre 2014

Ségolène Royal annonce 5 mesures pour lutter contre le bruit

Lors des 7^{ème} Assises nationales de la qualité de l'environnement sonore à Lyon, **Ségolène Royal a affirmé son engagement pour améliorer la qualité de vie des Français en luttant contre les nuisances liées au bruit.**

86 % des Français se déclarent gênés par le bruit (sondage IFOP « Les Français et les nuisances sonores » - octobre 2014).

Ségolène Royal a précisé que **la loi de transition énergétique pour la croissance verte contribuera à la prévention du bruit :**

- Le chantier de la rénovation thermique de 500 000 logements par an d'ici 2017 permettra également d'améliorer **l'insonorisation de ces logements** dans les secteurs les plus exposés,
- Le **développement de véhicules propres**, et notamment électriques, s'accompagnera d'une réduction du bruit du transport routier, tout particulièrement en milieu urbain.

Ségolène Royal a par ailleurs annoncé les mesures suivantes :

- la mise à disposition du public d'une **application sur le site internet du Ministère sur les 15 points à vérifier en matière de bruit** dans les logements,
- la publication d'un guide **pour améliorer l'acoustique des crèches et des écoles,**
- **l'élaboration de la carte des points noirs du bruit** des axes de transports routiers et **l'accélération des travaux de protection des riverains** pour les infrastructures de l'Etat et de ses Etablissements,
- **l'éducation au bruit et à la citoyenneté,**
- **l'intégration de la thématique du bruit dans le plan national santé environnement.**

Retrouvez les résultats du sondage IFOP « Les Français et les nuisances sonores » sur http://www.ifop.com/?option=com_publication&type=poll&id=2799

Pour toute information complémentaire, contact presse : **01 40 81 78 31**